

APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer</p> <p>30 septembre 2025</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p>02/10/2025</p>	<p>Signature et cachet de la mairie</p> <p>valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Dossier AR 38 25 0024 01

- Surface totale : 93 a 13 ca
- Bâtiment : Aucun bâti
- Situation locative : Libre

Commune : CHAPAREILLAN - Surface sur la commune : 93 a 13 ca

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nature Cadastre	Zonage	Bio
CHEMDE COTAGNIER	ZC	0153			0019	93 a 13 ca	Terres	A	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **18/10/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44 avenue Marcellin Berthelot, 38029 GRENOBLE CEDEX 2 - Mail : direction38@safer-aura.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE
COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

